

SEANCE DU 11 MAI 2022

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 5 MAI 2022

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 13 MAI 2022

L'an deux mil vingt et deux le 11 MAI à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Jacques SABOURIN, 1^{er} Adjoint au Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs : BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SERVANT Ludovic, SABOURIN Jacques

Absents excusés : FONTAINE Béatrice, ROUSSEL Karine, BODIN Serge, VASLIN, Aurélie, RIBOT Florent

Pouvoirs :

Objet de la délibération :

2022/25

ELECTRIFICATION RURALE 2022 – MOUSSEAU-

Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire soumet au conseil la proposition de travaux établie par ENEDIS concernant le renforcement Basse tension à Mousseau. Le coût de cette opération est estimé à 53 000 € HT.

Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire indique les possibilités de financement offertes par l'inscription au sous-programme ER 2022 :

Sous-programme renforcement :

- Participation du FACE 80 % du montant HT soit	42 400.00 € HT
- Commune des ormes 20 % du montant HT soit	10 600.00 € HT
• Total HT	53 000.00 € HT

La TVA reste récupérable au taux de 20 % du montant HT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Donne un accord de principe sur la proposition présentée par ENEDIS pour la réalisation des travaux au titre du programme ER 2022
- Adopte le plan de financement tel que proposé ci-dessus
- Autorise le Maire à signer le devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- L'inscription budgétaire sur l'exercice 2023

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 13 mai 2022
Jacques SABOURIN 1^{er} Adjoint au Maire